

Procès-Verbal : Réunion du Conseil Municipal

Vendredi 6 juin 2025

Date de convocation : 27 mai 2025

Etaient présents : MM. et Mmes B. Cavet, A. Debeugny, F. Debeugny, B. Deleau, C. Denizart, C. Dumortier, J-P. Huet, P. Le Guellec.

Était excusé : M. X. Hein.

Le quorum étant constaté, la séance du 6 juin 2025 est ouverte à 21 h 03, sous la présidence de M. François DEBEUGNY, maire.

M. Patrick Le Guellec est désigné secrétaire de séance.

Communication du Maire

- La prochaine réunion de conseil aura lieu le 27 juin 2025.
- La fête des écoles aura lieu le 28 juin 2025 dans le jardin de l'école de Gentelles.
- Des travaux d'abattage d'arbres sur une parcelle privée auront lieu du 4 juin au 20 juin 2025. « La Coopérative Forêt d'ici » sollicite le Conseil Départemental, pour une restriction de la circulation sur une section de la RD 1029.
- L'Association des Maires et Elus du Val de Somme se réunira à la salle des fêtes de Cachy, le jeudi 12 juin.

Travaux des commissions :

Administration générale, finances, éducation

- Le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026. Mme Dumortier a été désignée coordonnatrice communale.
- Les élèves de l'école de Cachy ont passé leur Permis Internet avec l'adjudant-chef Rideau de la gendarmerie de Corbie.
- Lors de la réunion des jurys d'assise, la commune de Cachy a été désignée. Madame Aline TROGNEUX a été tirée au sort.
- La commune, ne disposant pas de fourrière animale, conventionne avec le groupe SACPA pour utiliser ses services. La ville d'Amiens est propriétaire des locaux de la fourrière animale. Jusqu'à présent aucune prestation n'avait été demandée aux communes pour les différents frais d'entretien engagés par la Ville. Désormais, l'accueil des animaux provenant de communes situées hors d'Amiens, est conditionné à la signature d'une convention tripartite prévoyant, notamment les modalités financières de leur prise en charge. Après en avoir délibéré le CM décide à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à signer cette convention et de s'acquitter d'une participation financière annuelle fixée à 0.25 € par habitant, pour continuer de bénéficier des services de la fourrière.
- Un conseil d'école aura lieu le mardi 24 juin à Gentelles. Mme Catherine Denizart représentera la commune.
- Une réunion d'information sur la protection sociale complémentaire aura lieu le 2 juillet à Roye. M. Le Guellec et Mme Hérault y assisteront.
- M. le Maire donne quelques informations sur les nouvelles règles applicables concernant les prochaines élections municipales dans les communes de moins de 1000 habitants.

Commission Communale d'Actions Sociales

- L'opération Brioches aura lieu le vendredi 10 et 11 octobre 2025 sur la commune de Cachy.

Communication, Relation, Loisirs

- Le prix Paddy sera remis aux enfants, le 3 juillet à 15h à l'école de Cachy.
- Pour la fête locale, la messe aura lieu le lundi 9 juin à 10h30. L'école de musique Amadeus de Boves est retenue pour l'animation musicale de l'apéritif concert, ce même lundi à partir de 11h30. Une déviation sera mise en place. Des tickets seront offerts aux enfants de la commune.
- Une réunion d'information aura lieu pour les vacances apprenantes. Le lieu et la date sont à déterminer.
- Madame Cathia DUMORTIER et Messieurs Patrick LE GUELLEC, François DEBEUGNY seront présents le mardi 1er juillet 2025 pour l'ouverture de la saison culturelle de Corbie.
- M. Bertrand Cavet présente un devis de la société Décolum pour la réparation des décorations de Noël d'un montant de 1014.60 € HT. Celui-ci est validé.

Environnement, Cadre de vie

- M. le Maire présente le devis de l'association la Maisonnée d'un montant de 1566 € pour la taille de la haie rue des Blés Mûrs. Devis validé par 6 voix pour et une voix contre (B. Deleau).

Urbanisme

- Territoire d'énergie Somme informe qu'une réunion du secteur Val de Somme aura lieu le 24 septembre.
- Le tableau de classement de la voirie communale a été actualisé. Le CM (8 pour) approuve cette actualisation qui concerne l'intégration de plusieurs voies communales.

Biens communaux, Travaux

- Les travaux de maçonnerie au bâtiment communal réalisés par l'entreprise BBJ BATIMENT sont terminés.

Communauté de Communes du Val de Somme

- Des ateliers numériques sont proposés en dehors des médiathèques du Val de Somme. Certaines communes ont déjà accueilli divers ateliers. La Communauté de Communes du Val de Somme sollicite deux nouvelles communes pour accueillir ces ateliers. Après discussion, le CM décide de ne pas mettre en place cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Le Maire,

Le Secrétaire,

François Debeugny

Patrick Le Guellec